

rapport
d'activités
2025

agglo
VALAIS
CENTRAL

_ index

01 _ portrait	3
02 _ projets 2025	7
03 _ perspectives 2026	13
04 _ comptes 2025	14
05 _ remerciements	14



Impressum

Rédaction _ Agglo Valais central
Impression _ Ronquoz Graphix
Graphisme _ Molk & Jordan

01 _ portrait

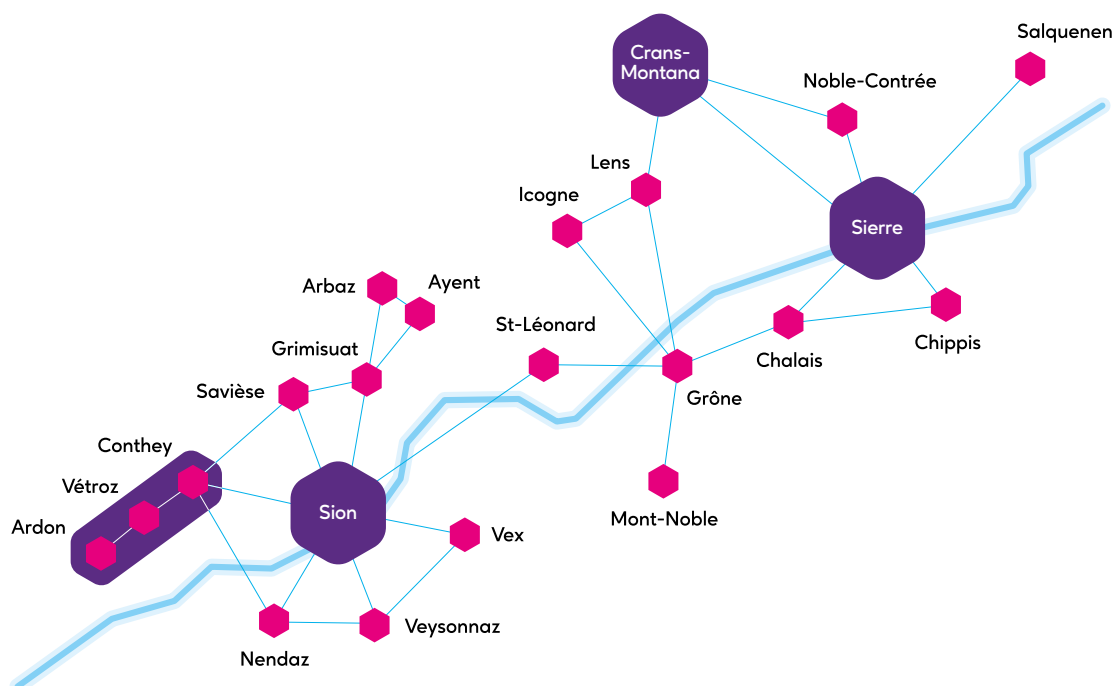
_ Association Agglo Valais central

À la suite du succès du projet AggloSion (PA2), un projet d'agglomération (PA) plus large, intégrant les communes de la région sierroise, a été imaginé. L'Agglo Valais central était née. Ce projet de troisième génération (PA3), déposé auprès de la Confédération en décembre 2016, fut accepté par Berne en septembre 2018.

Grâce à ces deux projets, plus de 60 millions de francs de cofinancement fédéral ont été obtenus pour améliorer les infrastructures en lien avec la mobilité dans notre région.

En septembre 2020, les communes de l'Agglo Valais central ont décidé de se constituer en association de droit public, reconnue comme telle par le Conseil d'État, au sens des articles 116 ss de la LCo.

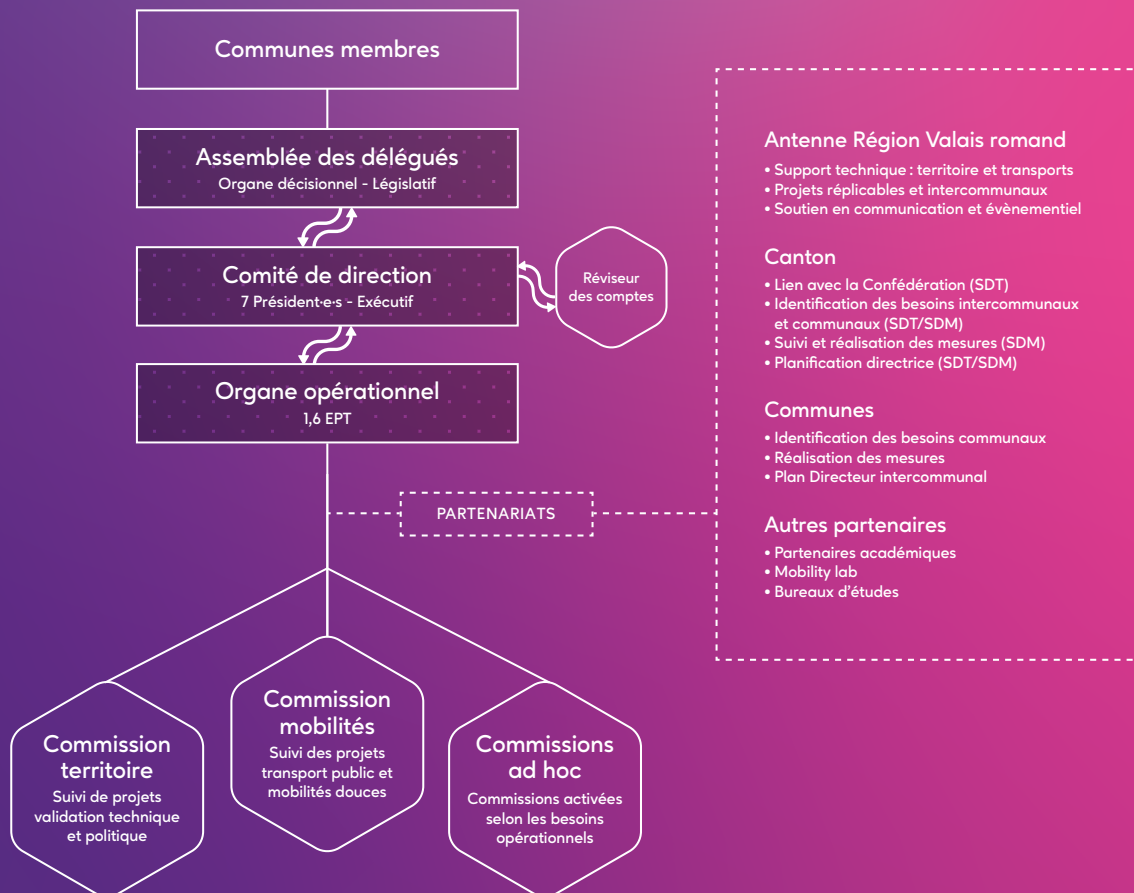
Désormais portées au nombre de vingt-deux, les communes membres ont déposé, en mars 2025, un projet d'agglomération de cinquième génération (PA5) auprès de la Confédération. Celui-ci est en cours d'examen par les offices fédéraux, avec un premier résultat attendu pour l'été 2026.



Organisation

L'association Agglo Valais central comprend trois organes: un législatif - l'assemblée des délégués - un exécutif - le comité de direction - et un bureau technique rattaché à l'Antenne Région Valais romand.

L'assemblée des délégués se réunit au minimum deux fois par année, pour les comptes et les budgets. Le comité de direction se rencontre à six reprises.



Selon les statuts de l'association, chaque commune membre peut déléguer un représentant par tranche de 5'000 habitants pour siéger au sein de l'assemblée des délégués. Pour l'année 2025, les personnes suivantes ont représenté leur commune dans l'organe législatif:

_ Arbaz	Jean-Michel Bonvin
_ Ardon	Simon Bérard
_ Ayent	Bertrand Savioz
_ Chalais	Kilian Siggen
_ Chippis	Olivier Perruchoud
_ Conthey	Philippe Germanier Stéphanie Germanier
_ Crans-Montana	François Berclaz Nicole Bonvin-Clivaz Jean-Vincent Rey
_ Grimisuat	Raphaël Vuigner
_ Grône	Didier Pannatier
_ Icogne	Olivier Duchoud
_ Lens	David Bagnoud
_ Mont-Noble	Vincent Roduit
_ Nendaz	Charles-Henri Fournier Frédéric Fragnière
_ Noble-Contrée	Justin Métrailler
_ Saint-Léonard	Nicolas Pralong, vice-président de l'assemblée des délégués
_ Salquenen	Gilles Florey, président de l'assemblée des délégués
_ Savièse	Stany Luyet Lucien Pignat
_ Sierre	Eddy Beney Stéphane Delaloye Pierre Kenzelmann Laurence Salamin
_ Sion	Patrick Astori Christian Bitschnau Patrick Dondainaz Bérénice Georges Vincent Kempf Raphaël Marclay Yann Roduit Christelle Sierro-Fardel
_ Vétroz	Gérald Glassey Fatima Meylan
_ Vex	Sébastien Menoud
_ Veysonnaz	Jean-Edouard Fragnière

Le comité de direction est composé de sept personnes, présidente et président de commune, nommées par l'assemblée des délégués. Cette dernière veille à garantir une juste représentation des différentes régions géographiques et économiques de l'agglomération. Pour l'année 2025, le comité de direction était composé de:

_ Philippe Varone	président de la Ville de Sion et président du comité de direction
_ Stéphane Ganzer	président de la Commune de Noble-Contrée et vice-président du comité de direction (jusqu'en mai 2025)
_ Mathieu Aymon	président de la Commune d'Ayent (depuis août 2025)
_ Pierre Berthod	président de la Ville de Sierre
_ Pierre-Marie Broccard	président de la Commune d'Ardon
_ Sylvain Dumoulin	président de la Commune de Savièse (jusqu'en août 2025)
_ Nicolas Féraud	président de la Commune de Crans-Montana (depuis mai 2025)
_ Christophe Germanier	président de la Commune de Conthey (jusqu'en mai 2025)
_ Sylvie Masserey-Anselin	présidente de la Commune de Chalais
_ Pierre-Michel Venetz	président de la Commune de Vétroz (depuis mai 2025)

Les communes membres participent au fonctionnement de l'association Agglo Valais central à hauteur de CHF 3.- par habitant.

La coordination générale de l'association Agglo Valais central est assurée par deux collaborateurs pour un taux d'occupation de 1.6 EPT (Équivalent Temps Plein). Ces postes sont reliés à l'Antenne Région Valais romand, avec laquelle une convention de prestations a été signée.

– Stratégie 22-25

La stratégie 22-25 a permis de structurer et orienter les actions menées par l'Agglo Valais central durant la dernière législature. Celle-ci comprenait seize mesures, réparties au sein des quatre défis suivants :

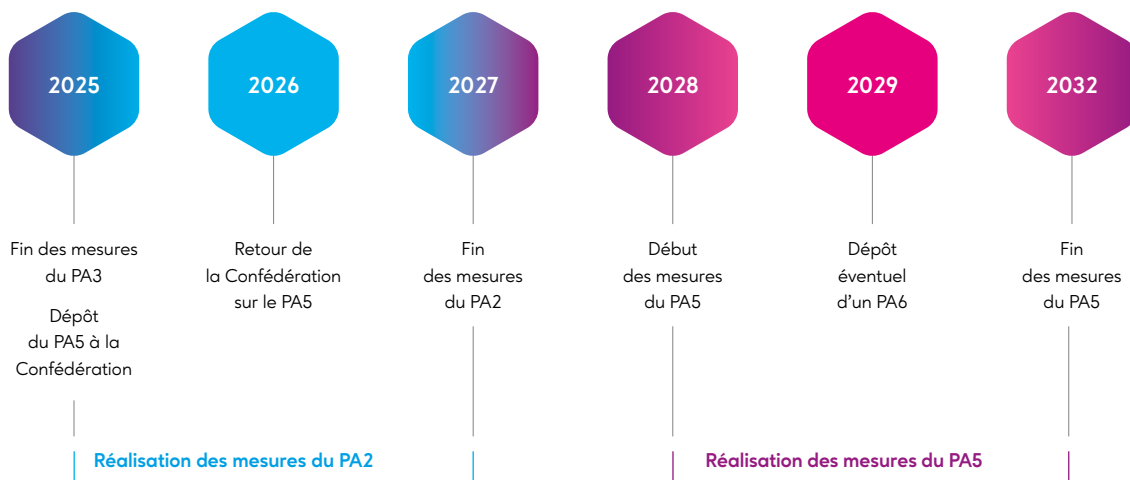
01	02	03	04
élaborer et déposer des projets d'agglomération	coordonner et accompagner les communes dans la mise en œuvre des mesures retenues dans les projets d'agglomération	élaborer et accompagner les communes dans la concrétisation des mesures proposées dans les Plans Directeurs intercommunaux	Coordonner les projets intercommunaux en lien avec les transports publics et les mobilités douces



Parcourez la stratégie 22-25 complète en scannant ce QR code.

A la fin de l'année 2025, le bilan de la stratégie est largement positif. La grande majorité des mesures prévues ont été réalisées ou engagées dans les domaines de la mobilité et des coordinations intercommunales.

Les principales échéances sont rappelées dans le calendrier ci-dessous :



* PA = Projet d'agglomération (dépôt tous les 4 ans auprès de la Confédération)

02 _ projets 2025

En 2025, l'Agglo Valais central a mené une série de projets sur la base des défis et des actions retenus dans le cadre de la stratégie 22-25.

Mise en œuvre des mesures retenues dans les PA2 et PA3

— De nombreux projets ont pu être soutenus

Au 31 décembre 2025, les financements fédéraux attribués au PA3 arrivaient à échéance. Cet ultimatum a eu comme conséquence l'accélération des demandes de cofinancement de la part des communes et du Canton. Au total, 18 mesures ont bénéficié, en 2025, de la signature d'une convention de financement, pour un montant de CHF 5'709'620.-.

Depuis le lancement de l'Agglo Valais central, ce sont ainsi 53 projets qui ont été cofinancés à travers les PA2 et PA3, pour une contribution totale de la part de la Confédération de CHF 17'379'480.-.

Voici quelques mesures réalisées en 2025 :

— Bramois

aménagement des arrêts de bus Borgne et Paradis sur la ligne régionale 12.411 reliant Sion à Sierre.

— Chalais

réaménagement de la route de la Ferme pour la desserte TP de Daval-Est et infrastructures de stationnement pour les vélos à l'école de Chalais.

— Grimisuat

modération de trafic sur la route communale de Coméraz.

— Sierre

création de voies mobilités douces en direction de Chippis ainsi qu'entre Noës et Regrouillon.

— Sion

construction d'abribus le long de la ligne 12 des Bus Sédunois et d'une nouvelle vélostation au parking-relai des Echutes.





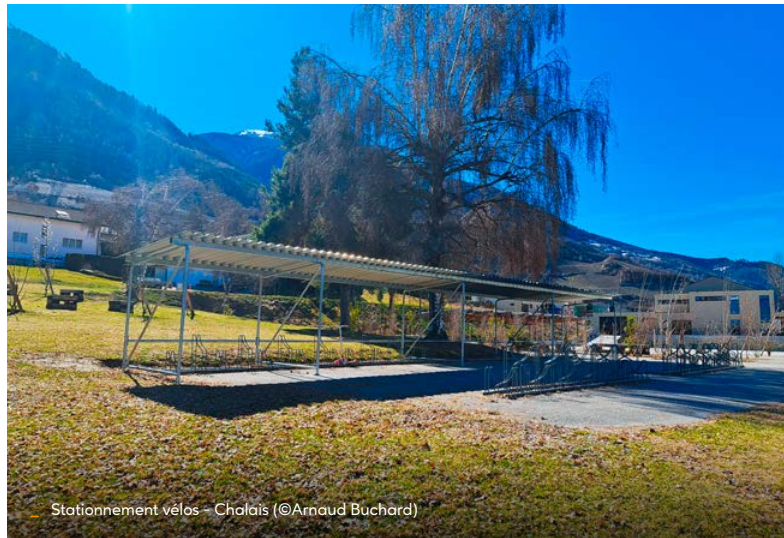
Arrêt Borgne - Bramois (©CarPostal)



Route de la Ferme - Chalais et Sierre (©Arnaud Buchard)



Piste cyclable - Noës / Regrouillon (©Arnaud Buchard)



Stationnement vélos - Chalais (©Arnaud Buchard)



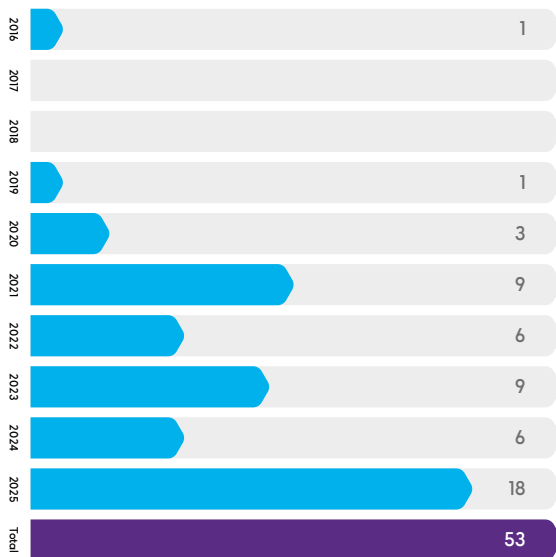
Vélostation aux Echutes - Sion (©Arnaud Buchard)

Etat de la mise en œuvre des projets d'agglomération au 31 décembre 2025

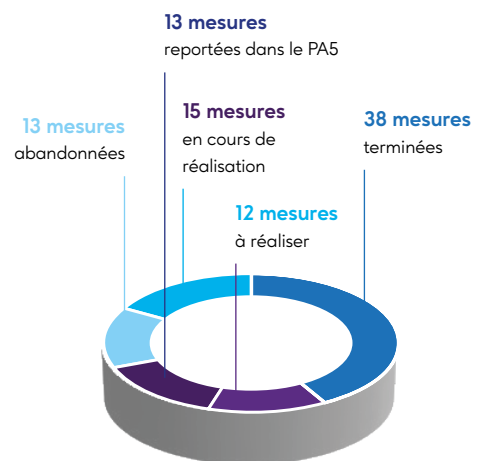
Les infographies ci-après dressent un état des lieux de la mise en œuvre des mesures retenues dans les PA2 et PA3.

Etat des réalisations au 31.12.2025

Nombre de conventions de financement signées entre 2016 et 2025.

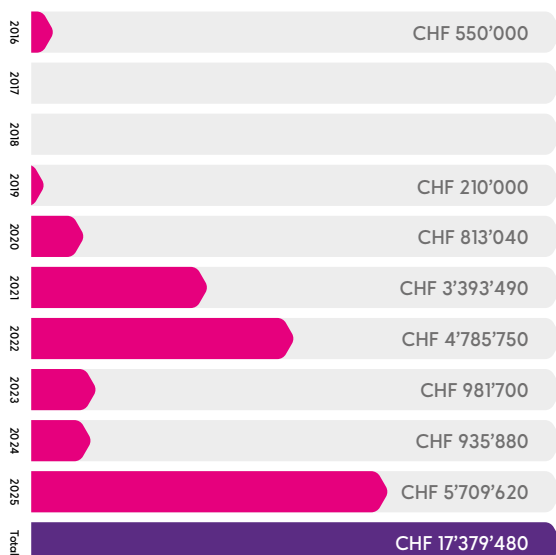


Etat de la mise en œuvre des mesures des PA2 et PA3 au 31.12.2025.

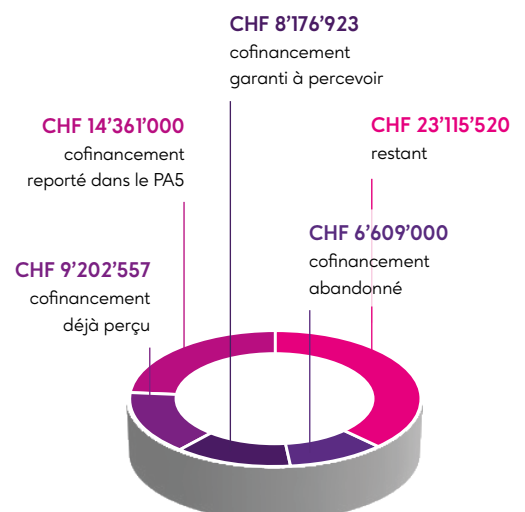


Etat du cofinancement au 31.12.2025

Montant du cofinancement provisionné par l'Agglo Valais central entre 2016 et 2025.



État de l'utilisation du cofinancement des PA2 et PA3 au 31.12.2025.



Mise en œuvre des mesures paysage et biodiversité

Un appel à projets réalisé en 2024, avait permis d'attribuer une subvention de CHF 142'000.- à plusieurs réalisations destinées à promouvoir le paysage et la biodiversité au sein des communes de l'agglomération. En 2025, trois projets supplémentaires ont également été soutenus, à hauteur de CHF 45'500.- :

- _ **Commune de Vex**: végétalisation des abords du nouveau centre scolaire.
- _ **Commune de Noble-Contrée**: aménagement d'une prairie fleurie sur la place de Déjot de la Châze.
- _ **Commune de Sierre**: réalisation de mesures nature et détente au lieu-dit Champétröz.

En raison de l'engouement des communes et de la qualité des réalisations entreprises, ce soutien de la Confédération et du Canton aux projets de promotion du paysage et de la biodiversité, pourrait être prochainement reconduit.

Développement des transports publics

L'année 2025 a été consacrée, d'une part, à la mise en place de nouvelles offres dans le Valais central, et, d'autre part, à la poursuite des études relatives à la gouvernance et à la tarification.

Pour ces tâches, l'agglomération s'est appuyée sur un groupe de travail composé de techniciens communaux, de représentants des entreprises de transport public et de représentants du Service cantonal de la mobilité (SDM).

— Nouveautés relatives aux transports publics

Grâce à la bonne collaboration entre les partenaires, les améliorations suivantes ont été apportées à l'horaire 2025 :

- **Bus Sédunois**: électrification de l'entier de la flotte circulant sur les lignes des Bus Sédunois.
- **Sion – Haute-Nendaz**: rajout de trois paires de courses, du lundi au dimanche sur la ligne 12.362 « Sion – Haute-Nendaz ».
- **Val d'Anniviers**: rajout de cinq paires de courses du lundi au dimanche, sur les quatre lignes desservant l'ensemble du Val d'Anniviers.
- **isireso-sierre et isireso-sion**: lancement officiel de la marque isireso pour les ententes tarifaires des régions sierroises et sédunoises. Celles-ci offrent désormais la possibilité aux usagers des transports publics, de se déplacer librement, avec un seul billet, sur l'ensemble des lignes desservant les zones concernées. Pour plus d'information, rendez-vous sur isireso.ch



Forte de ces acquis, l'Agglo Valais central poursuit activement ses réflexions relatives au développement des transports publics, en collaboration avec le Canton, les communes et les entreprises concernées.

Réseau de vélos en libre-service

À la suite d'un appel d'offres remporté par la société PubliBike, le réseau de vélos en libre-service de l'Agglo Valais central a été lancé le 1^{er} mai 2023.

À la fin 2025, il présentait les caractéristiques suivantes :

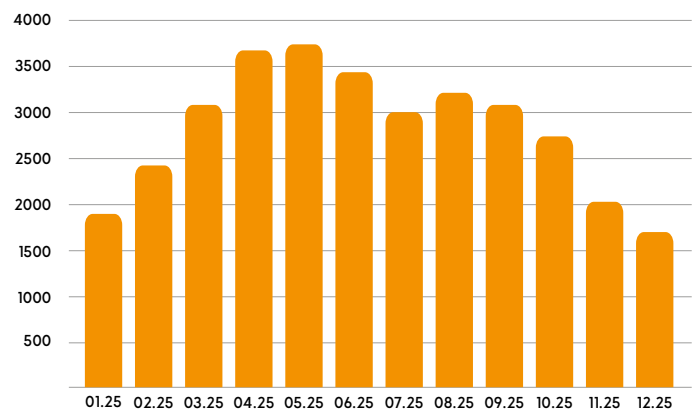
- _ **13 communes**
desservies entre Ardon et Salquenen.
- _ **100 stations**
à disposition des cyclistes.
- _ **350 vélos**
dont 70% équipés d'assistance électrique.

Voici quelques chiffres illustrant l'utilisation du réseau durant l'année 2025 :

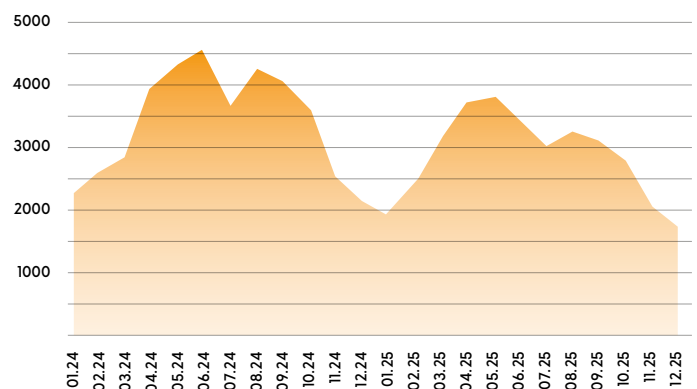
- _ **34'100 trajets**
ont été réalisés sur l'ensemble de l'agglomération.
- _ **4'000 utilisateurs**
ont emprunté le réseau Agglo Valais central.
- _ **65% des déplacements**
avaient une durée inférieure à 10 minutes.

Par rapport à l'année 2024, 6'000 trajets ont été réalisés en moins. Cela peut s'expliquer d'une part par les aléas météorologiques, qui ont été plus nombreux en 2025, ainsi qu'une modification de la politique tarifaire de l'entreprise exploitante, qui a engendré une augmentation des coûts pour les locations à la minute. Celle-ci a été réalisée dans un objectif d'unification des tarifs nationaux à la suite de la fusion des entreprises Velospot et PubliBike, ainsi que la volonté d'orienter les utilisateurs vers les abonnements annuels.

Nombre de trajets réalisés par mois



Evolution des trajets mensuels entre 2024 et 2025



03 _ perspectives 2026

_ Résultats du processus d'examen du PA5

L'année 2025 a été marquée par le dépôt, auprès de la Confédération, du projet d'agglomération de 5^e génération (PA5). Après plus de deux ans de travail, ce projet a été remis, le 31 mars 2025, à l'office fédéral de développement territorial (ARE). Celui-ci est en cours d'examen au sein des offices fédéraux et un premier retour est attendu pour l'été 2026.

En cas de validation par Berne, un cofinancement, via le fonds FORTA, pourrait revenir aux communes et Canton pour de nombreux projets stratégiques en lien avec la mobilité. Voici quelques exemples :

- _ Construction des interfaces en lien avec les différents projets de liaison plaine-montagne.
- _ Nouveau pont multimodal sur le Rhône à Sion.
- _ Requalification de la traversée des villages de Saint-Germain et Roumaz, ainsi que de Botyre et Saint-Romain.
- _ Aménagement de la place du village de Salquenen.
- _ Liaison entre les gares routières, ferroviaires et le funiculaire à Sierre.
- _ Réaménagement de la rue Centre Village à Veysonnaz.

Au total, ce sont près de **50 mesures qui ont été soumises pour un montant total de CHF 141'000'000.-** et dont le début des travaux est planifié entre 2028 et 2032. Le cofinancement fédéral possible se situe entre 30% et 50%.

_ Stratégie 26-29

La stratégie 22-25 ayant guidé les actions de l'agglomération durant la dernière législature a été retravaillée, avec le comité de direction, pour la période 26-29. Les réflexions se sont appuyées sur une vision commune, identique à celle portée jusqu'à présent, dans la continuité de la précédente stratégie :

” Nous assurons un cadre de vie de qualité pour notre population et garantissons l'attractivité de notre région par la convergence d'actions communes et durables.

Autour de cette vision, quatre objectifs stratégiques ont été définis, en lien avec les domaines d'activité de l'Agglo Valais central :

- _ Mettre en œuvre les programmes d'agglomération.
- _ Encourager l'usage des transports publics et des mobilités douces.
- _ Planifier le territoire de manière rationnelle en renforçant les coordinations régionales.
- _ Consolider la position stratégique de l'association Agglo Valais central.

De ces objectifs stratégiques découlent douze actions phares que l'organe opérationnel de l'Agglo Valais central aura comme tâche de mettre en œuvre au cours de la période 26-29.

_ Poursuite des études régionales

L'année 2026 sera également l'occasion de poursuivre les études régionales initiées dans le cadre du Plan Directeur intercommunal (PDi). En particulier, il s'agira de finaliser les réflexions en lien avec les installations de valorisation des déchets minéraux (IVDM) ainsi que celles relatives à la gestion des zones d'activités économiques (ZAE), en lumière de la fiche C.4 du Plan Directeur cantonal (PDc).

04 _ comptes 2025

L'association Agglo Valais central a bouclé son exercice 2025 avec un bénéfice de CHF 123'413.00.-, soit CHF 682'522.51.- de produits contre CHF 559'109.51.- de charges.

Selon l'article 8 des statuts de l'association, il appartient à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes après avoir reçu toutes les explications et réponses aux éventuelles questions.

La Fiduciaire des Alpes SA a révisé les comptes 2025. Sur la base d'un examen succinct, il n'a pas été relevé de faits qui laissent penser que les comptes annuels ne correspondent pas au cadre légal et aux statuts.

Les comptes 2025 seront soumis à l'approbation des délégués, lors de l'assemblée générale agendée au mercredi 13 mai 2026.

05 _ remerciements

L'organe opérationnel de l'Agglo Valais central tient à adresser ses remerciements à celles et ceux qui font vivre ce projet. En particulier aux membres du comité de direction et de l'assemblée des délégués, aux communes de l'association Agglo Valais central, à l'Antenne

Région Valais romand et au Canton du Valais, à travers ses Services de la mobilité (SDM), du développement territorial (SDT) et de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI).

